

**ANNONCES DIVERSES**

(Arrêté n° 2855 CM du 26/12/2018 modifié  
 Arrêté 2856 CM du 26/12/2018  
 Avis n° 23813 MEF/DGAE du 20 décembre 2022)

**ENQUETES PUBLIQUES  
 ET APPELS A PROJET**

*Annonce n° 26219*

**Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024  
 Transport des échantillons antidopage  
 depuis la Polynésie française**

**1. Informations relatives à l'acheteur**

1/ Catégorie : Association

2/ Noms et coordonnées de l'acheteur : Paris 2024 – Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques – 46 rue Proudhon 93210 Saint-Denis France, courriel : [bmartinsnio@paris2024.org](mailto:bmartinsnio@paris2024.org) ; [vallary@paris2024.org](mailto:vallary@paris2024.org)

3/ Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Paris 2024

**2. Objet et caractéristiques principales**

1/ Objet : Transport Antidopage

2/ Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Services

3/ Type de marché : Prestation de services

4/ Lieu d'exécution des prestations : France Métropolitaine & Tahiti 5/ Durée du marché : de la date de signature jusqu'au 31/12/2024 6/ Variantes autorisées : Non

3. Forme du marché : Prix unitaires et fermes

4. Prestations divisées en lots : Oui Lot 1 : Acheminement des contenants de transport antidopage, conformément au programme de répartition des contrôles de l'International Testing Agency (ITA) et de l'IPC, ainsi que de la documentation correspondante Lot 2 : Transport des échantillons antidopage depuis la Polynésie française

5. Type de procédure : Procédure Négociée

6. Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats : 1/ Situation juridique, fiscale et sociale : définie dans le règlement de consultation

2/ Documents et renseignements relatifs aux capacités des candidats : définis dans le règlement de consultation

7. Critères d'attribution : les critères et les conditions de mise en œuvre sont définis dans le règlement de consultation

8. Conditions de délai

1/ Date limite de remise des candidatures ou des offres : 27/03/2023 à 12h

9. Renseignements complémentaires

1/ Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : [surftahiti@paris2024.org](mailto:surftahiti@paris2024.org) 2/ Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré sur demande par mail à l'adresse [surftahiti@paris2024.org](mailto:surftahiti@paris2024.org)

10. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1/ Contenu du pli à remettre : défini dans le règlement de consultation

2/ Adresse et modalités de remise des plis : les offres et les candidatures seront remises par email aux adresses suivantes : [vallary@paris2024.org](mailto:vallary@paris2024.org); [bmartinsnio@paris2024.org](mailto:bmartinsnio@paris2024.org) ou par pli cacheté dans une seule enveloppe portant le nom de la consultation, à déposer contre récépissé : dans les locaux de la Présidence de la Polynésie Française, à l'attention du

Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Quartier BROCHE, Av. Pouvanaa a Oopa, Papeete, Polynésie française

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées seront rejetés.

11. Instance chargée des procédures de recours :

En cas de différend relatif à la conclusion, la validité, à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché, les parties au marché conviennent de tout mettre en œuvre pour le régler à l'amiable entre elles dans un délai de deux mois. La recherche d'une solution amiable ne s'applique pas en cas de référé. Le cas échéant, les différends entre le Titulaire du marché et Paris 2024 seront tranchés par les Tribunaux compétents de Paris. Par exception à ce qui précède, si le prestataire à la qualité de consommateur, la loi applicable et la compétence des tribunaux seront ceux du lieu de résidence du prestataire.